

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Gorilla Wood Glue

Date d'émission: 17/05/2017

Version 1.1

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830



## 1. RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale  
Synonyme(s)

Gorilla Wood Glue.  
Produit polymère d'acétate de polyvinyle dans l'eau.  
Mélange.  
Mélange.

N° CAS  
N° EINECS

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée

Adhésifs de consommation pour les projets de construction, de menuiserie ou de loisirs utilisant tout type de bois. Il est résistant à l'eau (il a réussi le test de l'ANSI/HPVA Type II), et peut être poncé et peint.  
Rien de connu.

Utilisations Déconseillées

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société

Gorilla Glue Europe Ltd.  
Chorley Business & Technology Centre  
East Terrace  
Euxton Lane  
Chorley PR7 6TE, Royaume-Uni.  
01257 241319  
01257 273820  
eusales@gorillaglu.com

Téléphone  
Fax  
Email

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris  
Tél. d'urgence

+33 (0) 145 42 59 59  
  
+44 (0) 1257 241319 (Pendant les heures ouvrables)  
+1 651-603-3429 (En dehors des heures ouvrables)

## 2. RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Skin Sens. 1; Peut provoquer une allergie cutanée.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Désignation Commerciale

Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
Gorilla Wood Glue.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Gorilla Wood Glue

Date d'émission: 17/05/2017

Version 1.1

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830



Pictogramme(s) de Danger



GHS07

Mention(s) d'Avertissement

Composants Dangereux

Attention.

Mélange, 3(2H)-isothiazolone, 5-chloro-2-méthyle- avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone.

Mention(s) de Danger

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Mention(s) de mise en garde

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P261: Éviter de respirer vapeurs.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection oculaire.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P501: Éliminer le contenu/conteneur selon la réglementation locale, régionale, nationale et internationale en vigueur.

EUH202: Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

## 2.3 Autres dangers

L'exposition peut aggraver des affections oculaires, cutanées et respiratoires préexistantes.

## 2.4 Autres informations

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

## 3. RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Non applicable.

### 3.2 Mélanges

Classification CE N° 1272/2008

Composants Dangereux	%W/W	N° CAS	N° CE	N° Index CE	Classification
De l'eau	40-70	7732-18-5	231-791-2	Aucun attribué	Aucun



Alcool polyvinylique et d'acétate de vinyle	1-5	25213-24-5	607-648-9	Aucun attribué	Eye Irrit. 2; H319
2-propanol, 1-phénoxy-	1-5	770-35-4	212-222-7	Aucun attribué	Eye Irrit. 2; H319
Mélange, 3(2H)-isothiazolone, 5-chloro-2-méthyle-avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	≤0.00 15	55965-84-9	611-341-5	613-167-00-5	Skin Corr. 1B; H314, Acute Tox. 3; H301, H311, H331, Skin Sens. 1; H317, Aquatic Acute 1; H400, Aquatic Chronic 1; H410 Limites spécifiques de concentration (C ≥ 0,0015) Skin Sens. 1; H317, (0,06 ≤ C < 0,6) Eye Irrit. 2; H319 (0,06 ≤ C < 0,6) Skin Irrit. 2; H315, (C ≥ 0,6) Skin Corr. 1B; H314

### 3.3 Autres informations

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

## 4. RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise. (montrer l'étiquette si possible).

Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la Peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au



Contact avec les yeux	<p>savon. Continuer de laver la zone atteinte pendant au moins 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Alerter un médecin.</p>
Ingestion	<p>Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.</p>
<b>4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	<p>Contact avec la Peau: Peut provoquer une allergie cutanée. Rougeur, Douleur, Gonflement, Démangeaisons., Brûlures, Sécheresse, et Des dermatoses.</p> <p>Contact avec les yeux: Peut provoquer une irritation oculaire. Sensation de brûlure, Déchirure, Rougeur, et Gonflement des yeux.</p> <p>Ingestion: Susceptible d'être nocif ou d'avoir des effets néfastes.</p> <p>Inhalation: Aucun symptôme prévu dans les conditions normales d'utilisation.</p>
<b>4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	<p>En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p>

## 5. RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>5.1 Moyens d'extinction</b>	
Moyens d'Extinction Appropriés	Pour polymère sec: Éteindre de préférence à l'aide de mousse résistant aux alcools, de dioxyde de carbone ou d'un produit chimique sec.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jets d'eau puissants. L'utilisation de jets d'eau puissants pourrait propager l'incendie.
<b>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	<p>Non inflammable. Non-explosif. Réactivité: Rien de connu.</p> <p>Le produit sous forme de solution ne brûle pas. Le produit ne brûlera que lorsque l'eau qu'il contient se sera évaporée.</p>
<b>5.3 Conseils aux pompiers</b>	<p>Soyez prudent lorsque vous luttez contre un incendie de nature chimique. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les</p>



pompier doivent porter des vêtements de protection adéquats, y compris un équipement de protection respiratoire.

**6. RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer si nécessaire. Assurer une protection adéquate du personnel durant la décontamination des déversements. En arrivant sur les lieux, un premier intervenant doit pouvoir reconnaître la présence de matières dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel formé dès que les conditions le permettent.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Transférer dans un conteneur pour élimination. Éliminer les contenants vides et les déchets de façon sécuritaire.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques** Consulter Aussi les Rubrique: 8, 13

**7. RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver complètement avec de l'eau et du savon après manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Garder dans un endroit [sec] bien ventilé et frais. Refermer le récipient après usage. Conserver à l'abri du gel. Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière solaire directe.

Température de stockage 10-35°C (50-95°F)  
 Temps limite de stockage Stable dans les conditions normales.  
 Matières incompatibles Acides, Alcalis, Agents oxydants forts, De l'eau.



### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Adhésifs de consommation pour les projets de construction, de menuiserie ou de loisirs utilisant tout type de bois. Il est résistant à l'eau (il a réussi le test de l'ANSI/HPVA Type II), et peut être poncé et peint.

## 8. RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m <sup>3</sup> )	VLE (ppm)	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	Remarque
De l'eau	7732-18-5					Aucun attribué
Alcool polyvinylique et d'acétate de vinyle	25213-24-5					Aucun attribué
2-propanol, 1-phénoxy-	770-35-4					Aucun attribué
Mélange, 3(2H)-isothiazolone, 5-chloro-2-méthyle-avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone	55965-84-9					Aucun attribué

#### 8.1.2 Valeur limite biologique

Non fixé.

#### 8.1.3 PNECs et DNELs

Non fixé.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace afin d'être en conformité avec la limite d'exposition sur le lieu de travail. Faire en sorte que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de travail.

#### 8.2.2 Équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage



Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).



Protection de la peau (Protection des mains/ Autres)



Protection respiratoire



Risques thermiques

Porter des vêtements et des gants de protection: Matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux supérieurs à la valeur limite d'exposition sur le lieu de travail est probable.

Non applicable.

### 8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

## 9. RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Léger bronzage, Laiteux.
Odeur	Agréable.
Seuil olfactif	Pas de données.
pH	2,5-3,5
Point de fusion/point de congélation	0°C (32°F)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C (212°F)
Point d'éclair	Pas de données.
taux d'Évaporation	Pas de données.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Pas de données.
Densité de vapeur	Pas de données.
Densité relative	Pas de données.
Solubilité(s)	Non miscible à l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non miscible à l'eau.
Température d'auto-inflammabilité	Pas de données.
Température de décomposition	Pas de données.
Viscosité	4000-6000 cP @ 25°C (77°F)
Propriétés explosives	Pas de données.
Propriétés comburantes	Pas de données.

### 9.2 Autres informations

Aucun.



## 10. RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>10.1 Réactivité</b>	Rien de connu.
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Protéger du rayonnement solaire direct. Températures extrêmement élevées ou basses.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Acides, Alcalis, Agents oxydants forts, De l'eau.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'aluminium.

## 11. RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Non classé.
Orale	2-propanol, 1-phénoxy-: DL50 (rat) = 2830 mg/kg Mélange, 3(2H)-isothiazolone, 5-chloro-2-méthyle- avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone: ATE (CLP) = 100000 mg/kg bw 3(2H)-isothiazolone, 5-chloro-2-méthyle-: DL50 (rat) = 481 mg/kg; ATE (CLP) = 100000 mg/kg bw
Cutanée	2-propanol, 1-phénoxy-: DL50 (rat) = >2000 mg/kg Mélange, 3(2H)-isothiazolone, 5-chloro-2-méthyle- avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone: ATE (CLP) = 300000 mg/kg bw 3(2H)-isothiazolone, 5-chloro-2-méthyle-: ATE (CLP) = 300000 mg/kg bw
Inhalation	Mélange, 3(2H)-isothiazolone, 5-chloro-2-méthyle- avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone: ATE (CLP) (4 heure(s)) = 0,500mg/l 3(2H)-isothiazolone, 5-chloro-2-méthyle-: DL50 (rat) (4 heure(s)) = 1,23mg/l
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Non classé.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non classé.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Non classé.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non classé.
<b>Cancérogénicité</b>	Non classé.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Gorilla Wood Glue

Date d'émission: 17/05/2017

Version 1.1

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830



<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non classé.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Non classé.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Non classé.
<b>Danger par aspiration</b>	Non classé.

## 11.2 Autres informations

Aucun.

## 12. RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>12.1 Toxicité</b>	Peu toxique pour les organismes aquatiques. 3(2H)-isothiazolone, 5-chloro-2-méthyle-: CL50(Poissons)(96 heures) = 1,6 mg/l CE50(Daphnia magna)(48 heures) = 0,12-0,3 mg/l, 4,71 mg/l
<b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>	3(2H)-isothiazolone, 5-chloro-2-méthyle-: -0,71 – 0,75 @20°C Log Pow
<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Pas d'informations disponibles.
<b>12.6 Autres effets néfastes</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.

## 13. RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>13.1 Méthodes de traitement des déchets</b>	Ne pas déverser les déchets et / ou les eaux usées dans le système d'égouts publics. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé.
<b>13.2 Autres informations</b>	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

## 14. RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé comme dangereux pour le transport.

<b>14.1 Numéro ONU</b>	Non applicable.
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non applicable.
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non applicable.
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	Non applicable.
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non applicable.
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Non applicable.

## 15. RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

<b>15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b>	
--	--



## 15.1.1 Règlements de l'UE

Autorisations et/ou Restrictions à l'Utilisation

Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation

Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés.

REACH: L'annexe XIV des substances soumises à autorisation

Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés.

REACH: Annexe XVII Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux

Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés.

Le plan d'action continu communautaire (CoRAP)

Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés.

## 15.1.2 Règlements nationaux

Rien de connu.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

## 16. RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: 3, 5, 11, 14, 15

### LÉGENDE

VME	Valeur Moyenne d'Exposition (8 heures)
VLE	Valeur Limite d'Exposition (15 min)
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
PNEC	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë Catégorie 3
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation respiratoire ou cutanée Catégorie 1
Aquatic Acute 1	Dangereux pour l'environnement aquatique Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour l'environnement aquatique Catégorie 1

### Mention(s) de Danger

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact avec la peau.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – Gorilla Wood Glue

Date d'émission: 17/05/2017

Version 1.1

SELON LES RÈGLEMENTS (CE) 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) & 2015/830



H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Dégagements de responsabilité

L'information présentée dans cette fiche signalétique a été préparée par du personnel qualifié et, à notre connaissance, est exacte et précise. Nous fournissons l'information et les recommandations pour ce produit tout en sachant que l'acheteur déterminera lui-même la compatibilité du produit avec l'usage qu'il va en faire. Ces données ne constituent pas une garantie, expresse, tacite, prévue par la loi ou de quelque nature que ce soit, ni une représentation en regard de laquelle The Gorilla Glue Company assume une responsabilité vis-à-vis de la loi. Les données sont soumises uniquement à titre informatif et aux fins d'examen par l'utilisateur. Toute utilisation de ce produit doit être déterminée par l'utilisateur conformément à la législation applicable fédérale, provinciale, locale et de l'État.

## Annexe de la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Non applicable.